



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des  
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les  
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[S - Z]

**Feller, François-Xavier de**

**Liège, 1797**

SEG

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60800](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60800)

né à Fribourg en Suisse, d'une famille noble, Jésuite de la province du Haut-Rhin, confesseur de Charles-Philippe, & ensuite de Charles-Théodore électeur Palatin, mourut à la résidence électoral de Schwetzingen, le 10 juillet 1758, âgé de 66 ans. On a de lui douze Lettres de controverse, imprimées pour la deuxième fois à Manheim en 1749, 2 vol. in-8°. Elles furent composées pour l'instruction du prince Frédéric, comte Palatin, avant qu'il se fût réuni à la Religion catholique; ouvrage solide. Le pape Benoît XIV lui en témoigna sa satisfaction. L'auteur nous apprend lui-même qu'il a beaucoup profité de la lecture des Lettres du Pere Scheffmacher. M. Pfaff, qui avoit écrit contre celui-ci, écrivit aussi contre le Pere Seedorff, en latin, dans une Thèse de théologie, & en françois dans un gros volume de *Reflexions*, imprimé à Tubingen, in-8°, en 1750. Le P. Seedorff lui répondit, sous le nom d'un *Docteur en Théologie de l'Université d'Ingolstadt*, par un volume d'égale grosseur, en 1752 & 1753, Manheim, in-8°. Les personnalités qui s'y trouvent, en rendent la lecture moins utile, que celle des 12 Lettres.

SEGAUD, (Guillaume) né à Paris en 1674, mort dans la même ville en 1748, prit l'habit de Jésuite à l'âge de 16 ans. Ses supérieurs le choisirent pour enseigner les humanités au collège de Louis le Grand à Paris, puis à Rennes & à Rouen. Une des places de régent de rhétorique à Paris étant venue à va-

quer, les Jésuites balancerent entre Porée & Segaud. Le premier l'emporta, & le second fut destiné à la chaire, quelque envie qu'il eût d'aller annoncer l'Évangile aux infidèles. Ce fut à Rouen que le P. Segaud fit l'essai de son talent. Il commença à prêcher à Paris en 1729. On ne tarda pas à l'y admirer; appelé à la cour pendant trois carêmes, il satisfit tellement le roi, qu'il lui fit une pension de 1200 livres. Le P. Segaud vivoit d'une manière conforme à la morale de ses sermons: fidele à tous ses exercices de piété, dur à lui-même, & ne connoissant point d'autres délassemens que ceux qui étoient prescrits par sa règle. Au sortir d'un avent ou d'un carême, il couroit avec zèle faire une mission dans le fond d'une campagne. Ses manières douces, simples & unies, son air affable, lui attiroient les cœurs de tout le peuple. Les plus grands pécheurs accouroient à lui dans le tribunal de la pénitence. Il étoit également recherché des grands & des petits, sur-tout aux approches de la mort: on s'estimoit heureux de mourir entre ses mains. On trouve dans ses *Sermons* un grand fonds d'instruction, beaucoup d'élegance & d'énergie, & sur-tout cette onction qui pénètre l'ame & qui la dispose à profiter des vérités évangéliques. Ils ont été imprimés à Paris, en 1750 & 1752, en 6 vol. in-12, par les soins du P. Berruyer, si connu par son *Histoire du Peuple de Dieu*. Le P. Segaud a aussi composé plusieurs petites piéces de vers, qui ont eu le suffrage des connoisseurs. La



principale est son Poëme latin sur le camp de Compiègne : *Castra Compendiensta.*

SEGHERS, (Gérard) peintre, né à Anvers en 1592, mort dans la même ville en 1651, imita le goût de Rubens & de Van-Dyck. Ses premiers tableaux sont d'un coloris vigoureux. Les ombres y sont très-fortes, & ses figures presque rondes. Il quitta ensuite cette manière pour en prendre une plus brillante & plus gracieuse. Les ouvrages qu'il a faits dans ces différens genres, sont tous également estimés. Il a peint beaucoup de Sujets de dévotion ; il a aussi représenté des assemblées de Joueurs & de Musiciens.

SEGHERS, (Daniel) frere aîné de Gérard, naquit à Anvers en 1590, & mourut dans la même ville en 1660. Il ne fit pas, comme lui, un état de la peinture ; mais il la choisit comme un amusement : il étoit Jésuite. Il excelloit à peindre des fleurs ; on ne peut trop admirer l'art avec lequel il faisoit le coloris brillant, propre à ce genre de peinture. Sa touche étoit d'une légèreté & d'une fraîcheur singulieres. Ses ouvrages sont précieux, & ils étoient d'autant plus recherchés, qu'on ne pouvoit se les procurer à prix d'argent.

SEGNERI, (Paul) né à Nettuno, dans la Campagne de Rome, en 1624, d'une famille originaire de Rome, montra dès sa jeunesse beaucoup de goût pour l'état religieux. Il entra dans la société des Jésuites, & y brilla par la sainteté de ses mœurs & par le succès de ses prédications. Il joignit à

l'emploi de prédicateur celui de missionnaire, & il remplit l'un & l'autre avec un zèle apostolique pendant 27 ans. Les Italiens le regardent comme le Bourdaloue de leur pays ; mais il n'eut ni l'éloquence ni le jugement du Jésuite François. Ses discours sont plus remplis de paroles que de choses ; à des vérités graves & à d'excellens raisonnemens, il mêle des réflexions triviales & des contes populaires. Le pape Innocent XII l'appella à Rome, pour y remplir les places de son prédicateur ordinaire & de théologien de la pénitencerie ; mais il ne les exerça pas long-tems. Ce saint Religieux, ce directeur infatigable, usé par ses travaux & par ses austérités, tomba dans une langueur qui l'emporta en 1694, à 70 ans. Tous ses ouvrages furent réunis après sa mort dans un Recueil en 3 vol. in-fol. Outre ses *Sermons* traduits en françois, Lyon, 1713, 7 vol. in-12, sous le titre du *Chrétien instruit dans sa Loi*, traduit en latin, Ausbourg, 1702, nous avons de lui : I. *Des Méditations*, traduites en françois, en 5 vol. in-12. II. *L'Incrédule sans excuse*. III. *La Manne céleste, ou la Nourriture de l'Ame*. C'est un cours de Méditations, dont un de ses confreres a donné une traduction libre en 1737. IV. *La Pratique des devoirs des Curés*, ouvrage important, plein d'unction, de zèle & de lumière ; traduit par le P. Buffier. Cette traduction a paru à Lyon en 1702 ; M. Delvincourt en a donné une nouvelle édition avec quelques légers changemens, en 1782. V. *Le Confes-*



*leur instruit.* VI. *Le Pénitent instruit.* VII. *L'Accord de l'action & du repos dans l'Oraison.* VIII. *Les Illusions des Quêtistes.* IX. *Le Serviteur de Marie.* X. *L'Exposition du Misereere*, traduite en françois par l'abbé Laugier. XI. Divers autres Opuscules de piété. On en a traduit quelques-uns en françois. Muratori a donné sa *Vie* en italien, Modene, in-8°.

SEGRAIS, (Jean Regnault de) né à Caen l'an 1624, d'une famille noble, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique. Il n'avoit que 20 ans, lorsque le comte de Fiesque, éloigné de la cour, se retira dans cette ville. Ce courtisan charmé de son esprit, l'emmena à Paris & le plaça chez Mlle. de Montpensier, qui lui donna le titre de son aumônier ordinaire, avec la chanterie de la collégiale de Mortain, & depuis la qualité de son gentilhomme ordinaire. Segrais, n'ayant pas approuvé son mariage avec Lauzun, fut obligé de quitter cette princesse. Il se retira alors chez madame de la Fayette, & prit part à la composition de *Zaïde* & des autres Romans publiés sous le nom de cette dame. Enfin, lassé du grand monde, il se retira dans sa patrie, où il mourut en 1701, à 76 ans, après avoir fait son testament où sont empreints les sentimens de religion dont il étoit pénétré. Il s'est rendu célèbre par ses *Eglogues* (Amsterdam, 1723, in-12) dans lesquelles il a su conserver la douceur & la naïveté propres à ce genre de poésie; plus judicieux que Fontenelle, qui a fait de ses bergères des petites maîtresses qui

débitent des sentences galantes sous des expressions recherchées. Sa *Traduction des Géorgiques* & celle de l'*Enéide* de Virgile en vers françois, l'une & l'autre in-8°, ont eu un grand succès. Celle-ci parut en 1681. Il y a des morceaux très-bien rendus, mais sa versification est en général lâche & traînante. La *Traduction des Géorgiques* qui parut en 1712, in-8°, vaut mieux, mais elle a été effacée par celles de Mrs. de Pompignan & de Lille. On a encore de Segrais des *Poésies diverses*, & son *Poème pastoral d'Athis*, dans lequel il a atteint quelquefois la simplicité noble des pastorales des anciens. Ses ouvrages en prose sont : I. *Les Nouvelles Françaises*, Paris, 1722, in-12, en 2 vol. C'est un recueil de quelques historiettes racontées à la cour de Mlle. de Montpensier. II. *Segresiana, ou Mélanges d'Histoire & de Littérature*, in-8°, 1722; Paris, sous le titre de la Haye; & à Amsterdam, 1723, in-12 : cette dernière édition est beaucoup plus belle. Parmi quelques faits singuliers & curieux, on en trouve un grand nombre de minutieux & de faux.

SEGUENOT, (Claude) né à Avalon en 1596, entra dans l'Oratoire, après avoir brillé dans le barreau à Dijon & à Paris. Il fut supérieur de plusieurs maisons; mais ayant publié en 1638, in-8°, une *Traduction françoise* du livre de la *Virginité* de S. Augustin, avec des notes; la Sorbonne censura l'ouvrage, & l'auteur fut mis à la Bastille. Il y déprime la pauvreté évangélique, fappe les fondemens de la vie



religieuse & en ruine tout le mérite. Condamnant les vœux monastiques, il prétend qu'il est plus louable de faire le bien librement que de s'y astreindre par vœu ; comme si ce vœu n'étoit pas libre, & ne rendoit par conséquent pas libre tout ce qui en est l'effet. Seguenot ayant obtenu sa liberté, fut élevé à la place d'assistant du général, & mourut à Paris en 1676, à 80 ans, après avoir essuyé quelques nouvelles disgrâces, qu'il dut à ses liaisons avec les solitaires de Port-Royal. On a de lui plusieurs autres écrits.

SEGUI, (Joseph) né à Rhodéz, se consacra de bonne heure à l'éloquence & à la poésie. Il remporta le prix de vers à l'académie françoise en 1732, & il remplit les chaires de la cour & de la capitale avec distinction. Cet auteur mourut en 1761, à 72 ans, après avoir publié : Le recueil de ses *Panegyriques*, 2 vol. in-12 ; ses *Sermons* en 2 vol. & des *Discours académiques*, en 1 vol. L'académie françoise se l'étoit associé. L'abbé Segui écrivoit avec assez de noblesse & de pureté ; mais il ne faut pas chercher chez lui ces peintures saillantes, ces coups de génie, ces traits frappans qu'on trouve dans Bossuet & dans Bourdaloue. Il étoit fait pour marcher dans les routes battues, & non pas pour se tracer une carrière nouvelle.

SEGUIER, (Pierre) président-à-mortier au parlement de Paris, d'une ancienne famille de Quercy, illustre dans la magistrature & dans les armes, rendit des services im-

portans aux rois Henri II & Charles IX. Ces monarques l'employèrent dans diverses négociations ; il fit briller dans toutes une éloquence & une intelligence peu communes. Il mourut en 1580, à 70 ans, comblé d'honneurs & de biens. On a de lui des *Harangues* & un traité *De cognitione Dei & sui*.

SEGUIER, (Antoine) fils du précédent, occupa successivement les places de maître-des-requêtes, de conseiller-d'état, d'avocat-général au parlement de Paris, & enfin de président-à-mortier. Il fut envoyé à Venise, l'an 1598, en qualité d'ambassadeur, place qu'il remplit avec succès. Sa mort, arrivée en 1624, fut une perte sensible pour les gens de bien. Il fonda, par son testament, l'hôpital des Cent-Filles, au fauxbourg de St. Marcel, à Paris.

SEGUIER, (Pierre) né à Paris en 1588, de Jean Segulier, fils de Pierre, remplit les charges de conseiller au parlement, de maître-des-requêtes, de président-à-mortier, & enfin de garde-des-sceaux & de chancelier de France en 1635. Les émotions populaires s'étant élevées en Normandie, il passa dans cette province en 1639, & y mit la paix. Il ne se signala pas moins dans les troubles des Barricades, & il osa résister au parlement, soulevé contre le ministère. Les sceaux lui furent enlevés en 1650 & en 1652 ; mais ils lui furent rendus en 1656, & il les garda jusqu'à sa mort, arrivée à St. Germain-en-Laye en 1672, à 84 ans. Il ne laissa que deux filles ; Marie,



qui épousa le marquis de Coislin, & ensuite le marquis de Laval, qui mourut en 1710; & Charlotte, d'abord duchesse de Sully, puis duchesse de Verneuil, morte en 1704. Mais les branches collatérales de sa maison ont produit d'autres magistrats illustres; entr'autres Antoine SÉGUIER, avocat général au parlement de Paris, mort subitement à Tournay la nuit du 24 au 25 janvier 1792. Parmi les nombreux requisitoires, où la dignité du langage, la clarté, le choix & l'exactitude des expressions sont pour l'ordinaire si bien d'accord avec la justesse & la force des raisonnemens, on distingue celui du 18 août 1770, dans lequel les causes & le tableau de la révolution actuelle sont présentés avec tant de vérité, près de 20 ans avant l'événement. Voyez le *Journ. hist. & litt.* 15 février 1791, p. 264. On peut consulter sur d'autres de ses discours, 1 janvier 1778, p. 55. — juillet 1781, p. 382. — 1 août 1781, p. 541. — 15 juillet 1785, p. 472. — 1 octobre 1786, p. 209. — 15 décembre 1786, p. 617.

SÉGUIER, (Jean-François) né à Némours, s'appliqua d'abord à la jurisprudence, mais en admirant le jardin des plantes rares de son compatriote Pierre Baux, il prit goût pour la botanique, & réussit dans cette science, de manière que l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi de France, le chargea de mettre en ordre les précieuses collections de botanique de cette magnifique bibliothèque. C'est en exécutant cette commission, qu'il travailla à l'ouvrage qui a pour titre : *Bibliotheca bota-*

*nica*, La Haye, 1740, in-4°; Leyde, 1760, in-4°. par les soins de Laurent-Théodore Gronovius qui y a ajouté un Supplément. Cet ouvrage contient un catalogue des auteurs & des ouvrages qui traitent de la botanique. Il avoit fait plusieurs voyages pour augmenter ses connoissances. Le champ fertile du Veronese fixa longtems ses recherches, & lui fit publier : *Plantæ Veronenses*, 2 vol., Vérone, 1745, in-8°. Il donna un troisième volume *ibid.* en 1754, in-8°.

SEGUIN, (Joseph) avocat, né à la Crozat, mort en 1694, est auteur des *Antiquités de la Ville d'Arles*, Arles, 1687, in-4°; ouvrage savant, où les historiens & les antiquaires trouvent des lumières à recueillir, cette ville ayant été une des plus anciennes & des plus célèbres des Gaules.

SEGUR, (Jean-Charles de) vit le jour à Paris en 1695. Après avoir été quelque tems dans le service militaire, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, & appella de la Bulle *Unigenitus*. La grande faveur où étoit sa famille sous la régence du duc d'Orléans, lui inspira de l'ambition. Il révoqua son appel, & fut pourvu de l'abbaye de Vermand. Il quitta l'Oratoire, devint grand-vicaire de M. de St.-Albin évêque de Laon, & enfin évêque de St.-Papoul. Il édifia pendant quelque tems ses ouailles par sa piété & sa soumission aux décisions de l'Eglise; mais en 1735 il rétracta par un mandement tout ce qu'il avoit fait en faveur de la Constitution, & s'éclipsa de son diocèse. Il



vécut 13 ans depuis son abdication, dans l'obscurité, & mourut à Paris en 1748, à 53 ans. On a donné l'*Abregé de sa Vie*, Utrecht, 1749, in-12. On en fait presque un saint.

SEJAN, (*Ælius*) né à Bolsena, l'ancien *Volsinium*, d'un chevalier Romain, suivit d'abord la fortune de Caius-César, petit-fils d'Auguste. Il s'attacha ensuite à Tibere, auquel il se rendit agréable par la souplesse de son caractère & par l'enjouement de son esprit. Endurci au travail, audacieux, habile à cacher ses vices & à faire éclater ceux des autres, tour-à-tour insolent & flatteur, modeste au-dehors, mais dévoré au-dedans de la soif de régner; il employoit, dans cette vue, tantôt le luxe & les largesses, tantôt l'application & la vigilance. Il mit en œuvre tant d'artifice auprès de Tibere, que ce prince, caché pour tout le monde, étoit pour lui sans secret & sans défiance. Sejan abusa cruellement de son crédit, dès qu'il vouloit faire périr quelqu'un qui lui faisoit ombre; il ne rougissoit pas, dit Phedre, de faire le rôle d'accusateur, de témoin & de juge:

*Quod si accusator alius Sejano*

*foret,*

*Si testis alius, si iudex alius de-*

*nique,*

*Dignum existimarem me tantis*

*malis.*

Tibere l'éleva à la dignité de chef des cohortes prétoriennes, le nommant par-tout le *compagnon de ses travaux*, & souffrant que les statues de son favori fussent placées sur les théâtres & dans les places publiques. Sejan, parvenu au plus

haut degré de puissance sans avoir assouvi son ambition, aspirait au trône impérial. Il fut périr, par les artifices les plus odieux, tous les fils & tous les petits-fils de Tibere.

Drusus, fils de ce prince, lui ayant donné un soufflet, il ne trouva point de moyen plus sûr pour se venger, que de corrompre Livie sa femme, qui empoisonna son mari. Alors il voulut épouser Livie; mais Tibere la lui refusa. Outré de colere, il se vanta « qu'il étoit » empereur de Rome, & que » Tibere n'étoit que prince » de l'isle de Caprée, où il » étoit alors ». Il osa le faire jouer sur le théâtre. Une telle audace ne pouvoit rester longtemps impunie. Tibere donna ordre au sénat de lui faire son procès. Cet ordre fut bientôt exécuté, & dans le même jour il fut arrêté & étranglé en prison, l'an 31 de J. C. Le peuple déchira son cadavre, & en jeta dans le Tibre les misérables restes. Ses enfans périrent aussi par le dernier supplice, & Tibere enveloppa dans la perte de ce scélérat, tous ceux qui lui étoient suspects, & dont il vouloit se venger.

SELDEN, (Jean) né à Salvington, dans le Suffex, en 1584, fit ses études à Chichester, puis à Oxford, & s'y devoua principalement à la connoissance du droit & de l'antiquité sacrée & profane. Après avoir mené une vie douce & appliquée, il mourut en 1654, à 70 ans. Il avoit pris pour devise: *La liberté sur toutes choses*. Cette liberté, qu'il mettoit dans ses propos comme dans sa conduite, le brouilla quelquefois